



DEMANDE DE BOURSE ET PRET DE FORMATION

Année 2026/2027

Délai de dépôt

Pour une formation qui débute en automne : 31 décembre 2026

Pour une formation qui débute au printemps : 30 avril 2027

Coordonnées

Madame Monsieur

Nom _____ Prénom _____

Date de naissance _____ À Val de Bagnes depuis le _____

Rue _____

NPA et Localité _____

Tél _____ Courriel _____

Ecole/formation

Nom de la formation _____

Nom de l'école _____

Lieu de la formation _____

Repas pris hors du domicile

Logement hors du domicile

Date présumée de fin de formation _____

Année de formation en 2026/27 1^{ère} 2^{ème} 3^{ème} 4^{ème} 5^{ème}

Fratrie

Nom, prénom _____

École obligatoire Ecoles du secondaire II Formation tertiaire Pas en formation

Nom, prénom _____

École obligatoire Ecoles du secondaire II Formation tertiaire Pas en formation

Démarches

La présente requête doit être accompagnée des documents suivants :

Une copie de la demande de bourses à l'Etat du Valais, sans les annexes

Une copie de la décision de l'Etat ou autres institutions

Une copie de l'inscription à l'école, une attestation de formation ou une copie du contrat d'apprentissage

Une copie des derniers résultats scolaires obtenus

Une copie du procès-verbal de taxation 2024 des deux parents (ou du conjoint, resp. du partenaire enregistré)

Une copie du procès-verbal de taxation 2025 pour le requérant.



Déclarations et signatures

Le(les) soussigné(s) déclare(nt) avoir pris connaissance du « Règlement sur l'octroi de bourses et prêts de formation » et des directives y relatives.

La personne en formation atteste (à cocher) :
qu'elle ne bénéficie pas d'une aide ou d'une assistance sociale
qu'elle n'est pas sous tutelle

La présente demande doit comporter les signatures de la personne en formation **et de ses 2 parents** (même si la personne en formation est majeure).

La signature du seul parent ayant la garde est acceptée lorsque l'autre parent est tenu de verser à la personne en formation une contribution d'entretien fixée par une décision judiciaire.

Par leurs signatures, les soussignés autorisent :

- Le Service des contributions
 - À fournir tous les renseignements fiscaux nécessaires au calcul de l'allocation et les délient du secret de fonction et fiscal.
- Le Service des bourses et prêts d'études
 - À transmettre les informations utiles au calcul de la bourse, y compris les données financières et fiscales, dans le détail de calcul communiqué à la personne en formation ou à son représentant légal ;
 - À consulter les données concernant la formation auprès des organes de formation.

Par leurs signatures, les soussignés attestent :

- Que les indications fournies dans la présente demande sont complètes et conformes à la vérité ;
- Qu'ils s'engagent à notifier sans délai et spontanément au Service des bourses et prêts d'études toute(s) modification(s) des informations figurant dans la demande qui ont une incidence sur le calcul de l'allocation.

Les soussignés sont informés que les dossiers :

- Déposés avant le 31.12.2026 devront être complets avant le 01.04.2027 ;
 - Déposés avant le 30.04.2027 devront être complets avant le 01.07.2027,
- faute de quoi ils seront retournés non traités au requérant.

Lieu et date _____

Signature originale du parent 1 _____

Signature originale du parent 2 _____

Signature originale de la personne en formation _____

Le cas échéant :

Signature du nouvel époux du parent 1 _____

Signature du nouvel époux du parent 2 _____

Signature du conjoint de la personne en formation _____